



Juillet 2025

Révision du PLU

Arrêt du Projet

4.d Cahier des Emplacements Réservés

MEILLONNAS



PROCEDURE	DATE
Révision du PLU prescrite le	9 juillet 2021
Projet arrêté par délibération du conseil municipal le	22 Juillet 2025

Rédaction : Richard Benoit et Etienne POULACHON

Cartographie : Étienne POULACHON



Labellisé



Agence Mosaïque Environnement

111 rue du 1er Mars 1943 - 69100 Villeurbanne tél. 04.78.03.18.18 - fax 04.78.03.71.51

agence@mosaique-environnement.com - www.mosaique-environnement.com

SCOP à capital variable – RCS 418 353 439 LYON

SOMMAIRE

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES1

CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RESERVES4

1. EMPLACEMENT RESERVE N° ER1	6
2. EMPLACEMENT RESERVE N° ER2.....	7
3. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV1	8
4. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV2	9
5. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV3	10
6. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV4	11
7. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV5	12
8. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV6	13
9. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV7	14
10. EMPLACEMENT RESERVE N° ERV8	15



LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

1



N°	Destination	Bénéficiaire	Surfaces	Largeur emprise
ER1	Agrandissement du cimetière et aménagement d'espace de stationnement paysagers	Commune	2 550 m ²	
ER2	Création d'un bassin de rétention	Commune	11 855 m ²	
ERV1	Elargissement de voirie pour un cheminement piéton.	Commune	550 m ²	
ERV2	Aménagement du carrefour entre le chemin du pré rouge et la RD52f	Commune	300 m ²	
ERV3	Aménagement de carrefour à l'angle de la RD52f et et la VC2	Commune	300 m ²	
ERV4	Elargissement des chemins des Dîmes et En Prêle	Commune	750 m ²	
ERV5	Liaison piétonne entre l'impasse du tram et l'impasse des Alouettes	Commune	150 m ²	4 m.
ERV6	Aménagement du carrefour entre le chemin de la Berlotte et la RD52	Commune	980 m ²	4 m.
ERV7	Elargissement de la rue du calvaire au carrefour avec la RD52 (Sanciat).	Commune	250 m ²	
ERV8	Aménagement de l'arrêt du bus le long de la RD52 (Sanciat)	Commune	920 m ²	



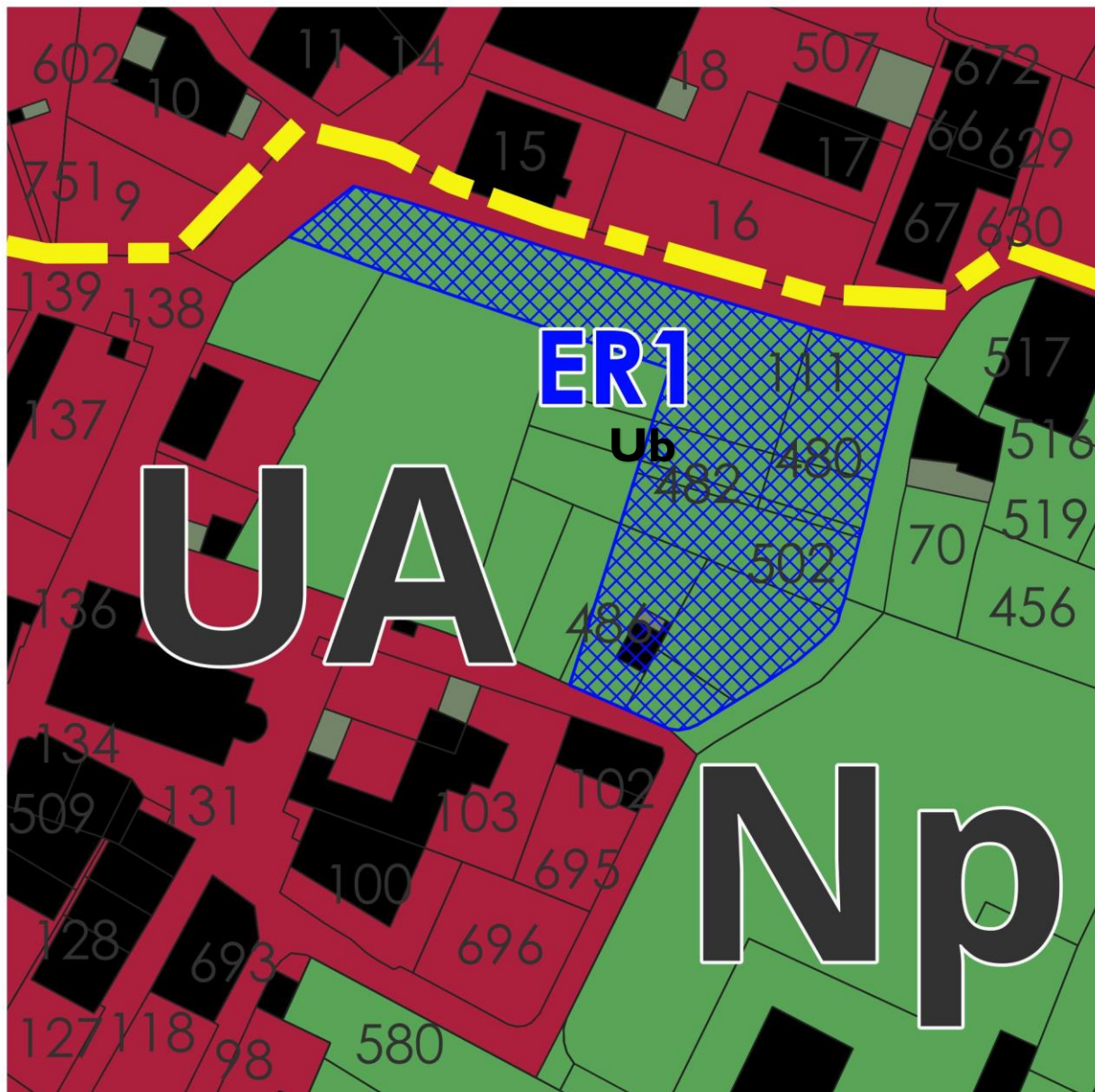
CARTOGRAPHIE DES EMPLACEMENTS RESERVES



1. Emplacement réservé n° ER1

Destinataire : Commune	
Objet : Agrandissement du cimetière et aménagement d'espace de stationnement paysagers	
N° parcelles concernées : F 107, 108, 111, 476, 479, 480, 482, 501, 502, 652	Surface : 2 550 m ²

Echelle 1/1000°

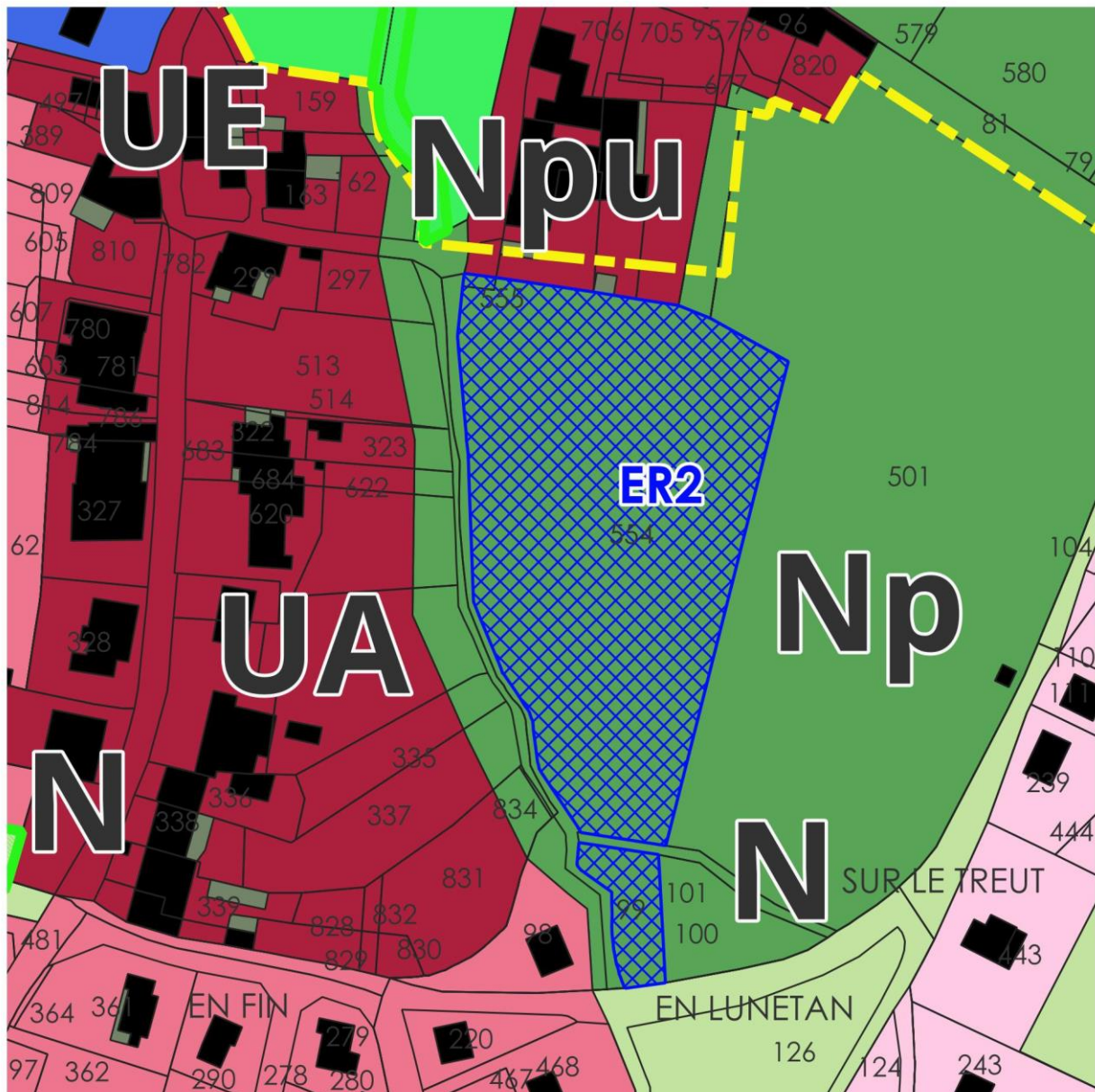


Il s'agit de permettre l'extension du cimetière de Meillonas et d'organiser des espaces de stationnement en respectant la « ceinture verte » autour de la cité.

2. Emplacement réservé n° ER2

Destinataire : Commune	
Objet : Création d'un bassin de rétention.	
N° parcelles concernées : ZE 99, 554	Surface ou largeur : 11 855 m ²

Echelle 1/2000°

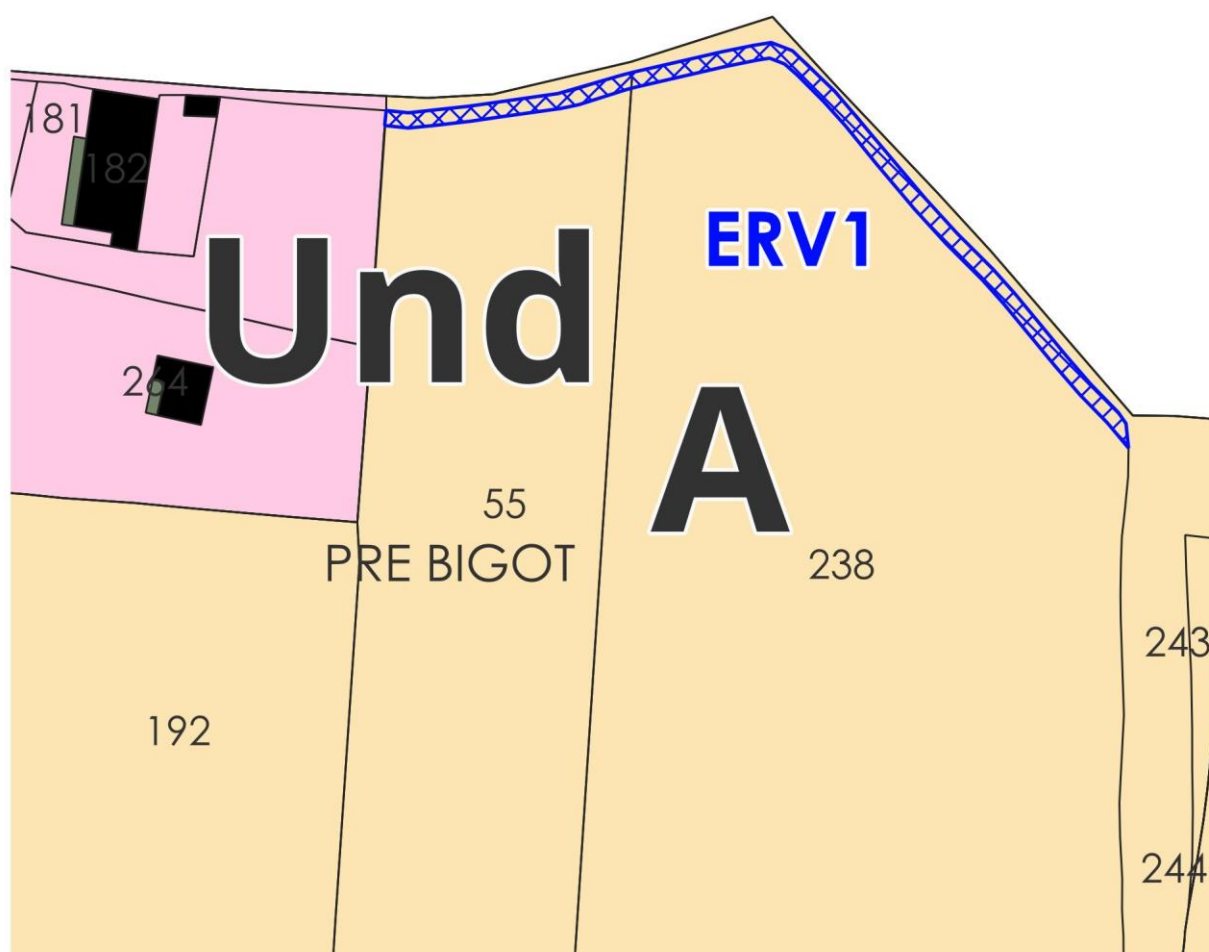


Il s'agit de permettre l'aménagement d'un bassin de rétention sur le Sevron en amont de l'urbanisation et du cœur du bourg.

3. Emplacement réservé n° ERV1

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement de voirie pour un cheminement piéton.	
N° parcelles concernées : ZD 55(p), 238(p)	Surface ou largeur : 550 m ²

Echelle 1/1000°

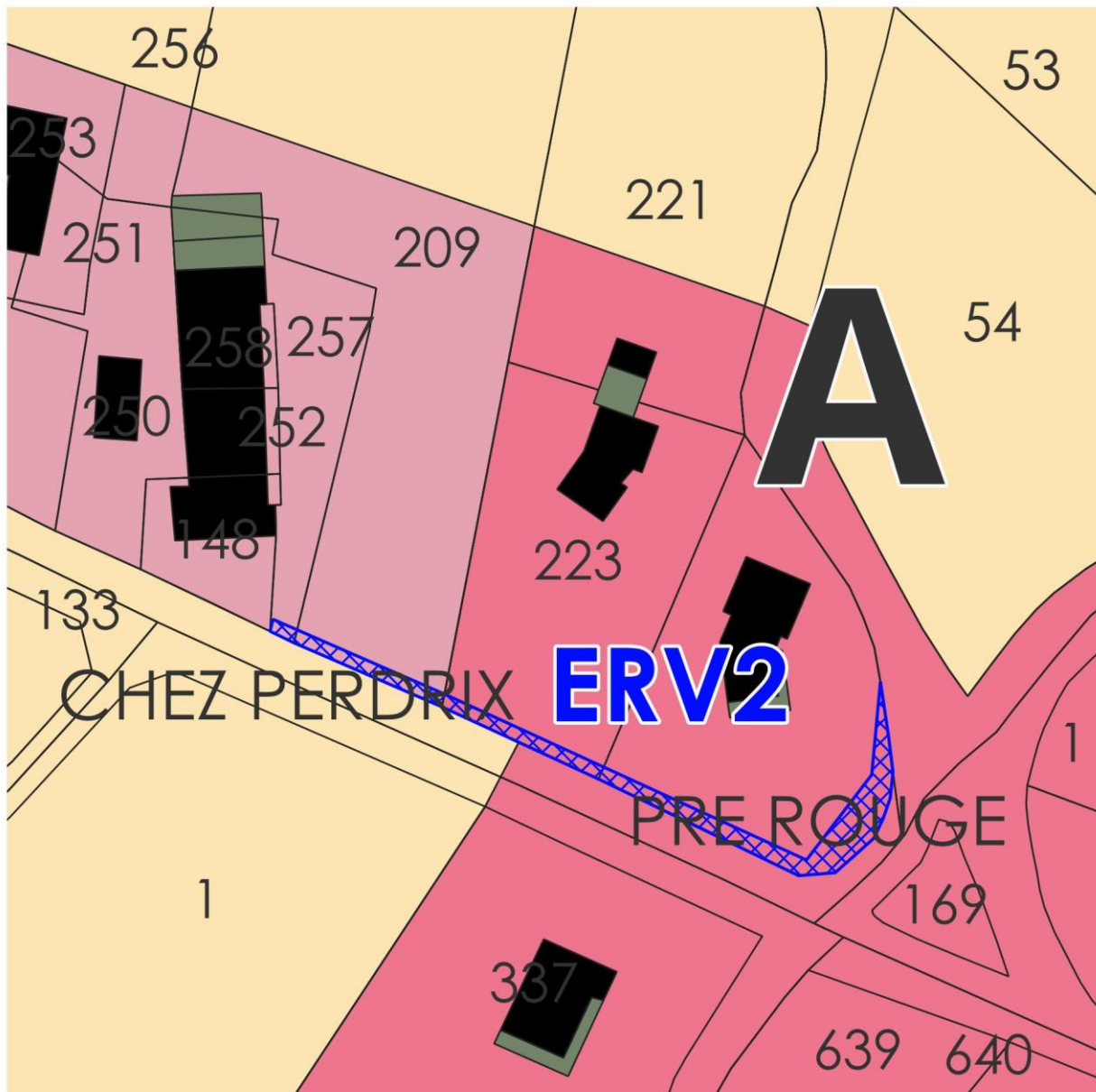


Il s'agit de permettre l'élargissement de l'emprise de l'espace public afin de créer un cheminement sécurisé le long de la rue de la fraternité à Plantaglay.

4. Emplacement réservé n° ERV2

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement du carrefour entre le chemin du pré rouge et la RD52f	
N° parcelles concernées : ZB 209(p), 222(p), 223(p), 257(p)	Surface ou largeur : 300 m ²

Echelle 1/1000°

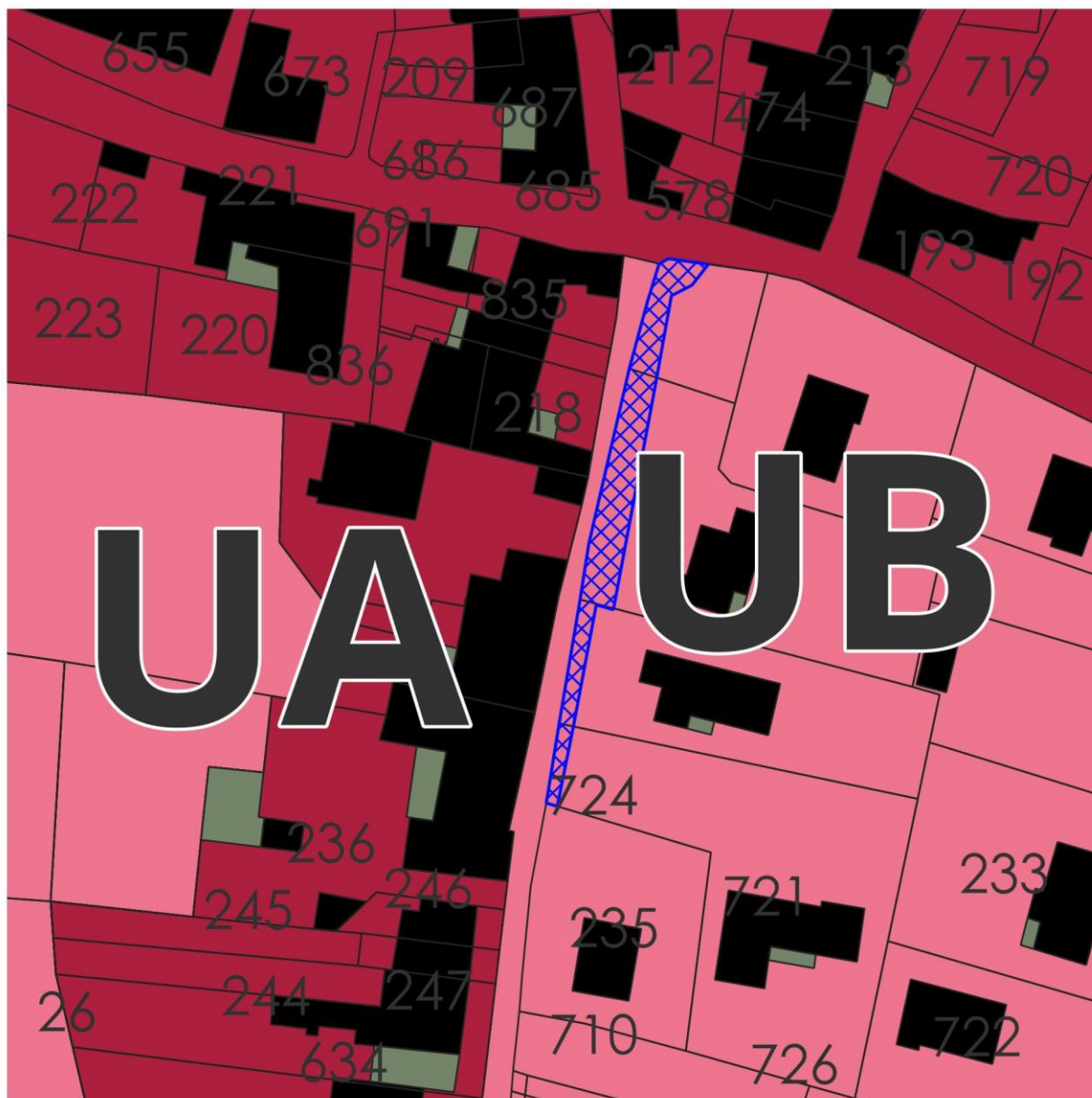


Il s'agit d'améliorer la sécurité et la visibilité au niveau du carrefour entre le chemin du Pré rouge et la RD52F.

5. Emplacement réservé n° ERV3

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement de carrefour à l'angle de la RD52f et de la VC2	
N° parcelles concernées : F226(p), 227(p), 228(p), 724	Surface ou largeur : 300 m ²

Echelle 1/1000°

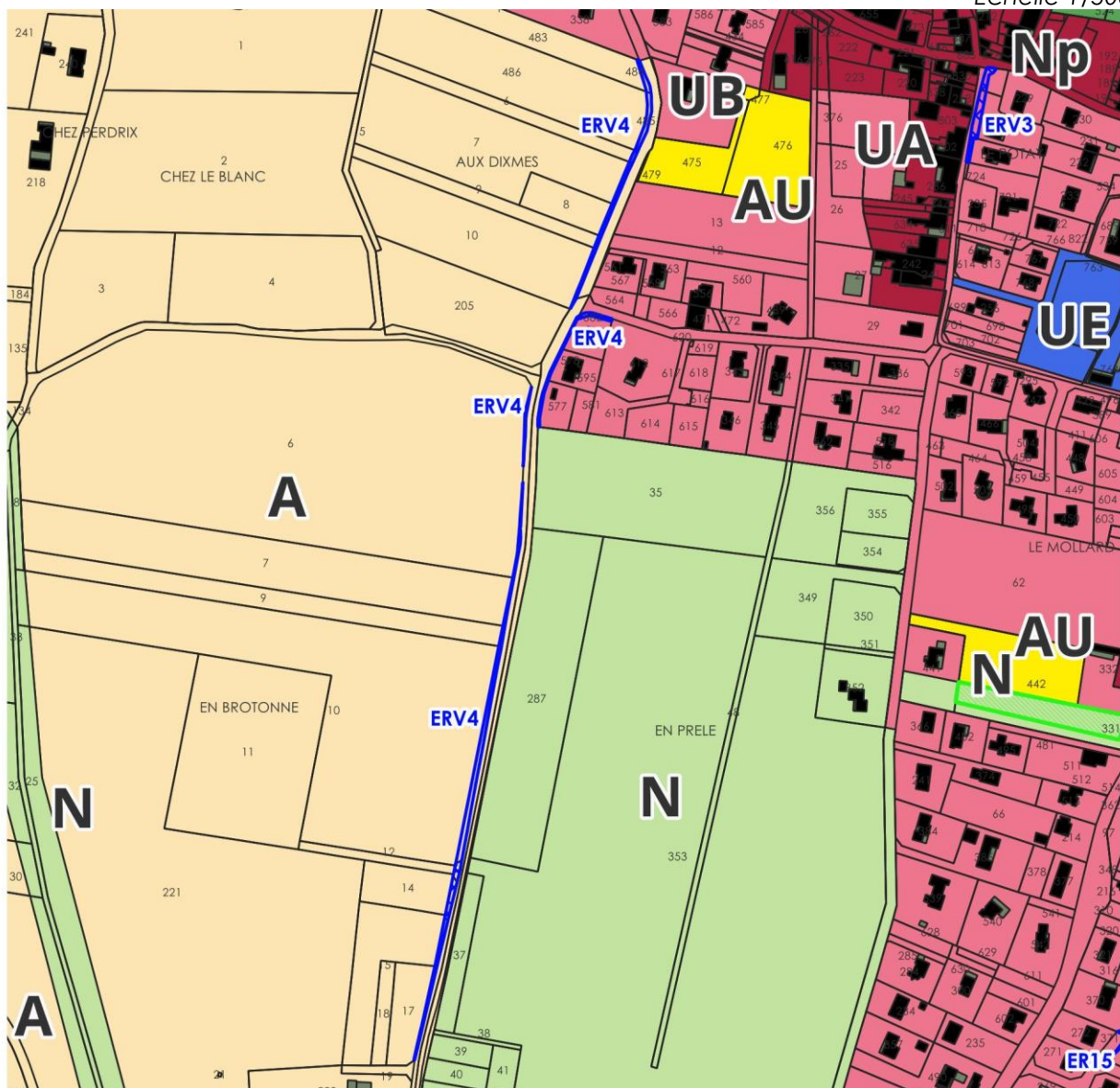


Il s'agit d'améliorer la sécurité et la visibilité au niveau du carrefour entre la rue du Potey et la RD52F.

6. Emplacement réservé n° ERV4

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement des chemins des Dîmes et En Prêle	
N° parcelles concernées : ZK 6(p), 7(p), 9(p), 10(p), 12(p), 14(p), 15(p), 17(p), ZE 6(p), 7(p), 8(p), 9(p), 10(p), 484, 485, 578, 582	Surface ou largeur : 750 m ²

Echelle 1/5000°

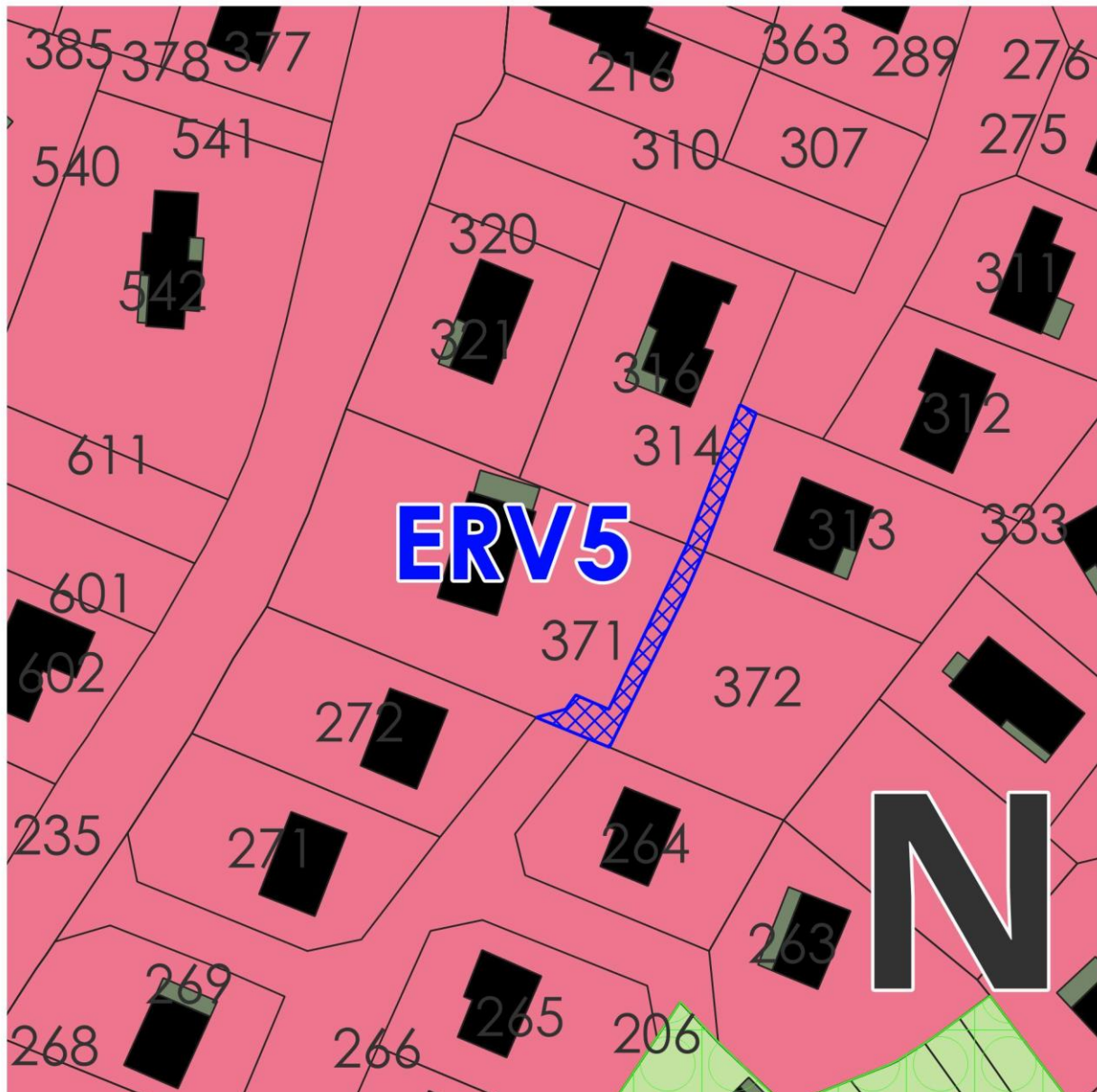


Il s'agit de permettre l'élargissement de l'emprise de l'espace public afin de créer un cheminement sécurisé entre Meillonnas et Sanciat

7. Emplacement réservé n° ERV5

Destinataire : Commune	
Objet : Liaison piétonne entre l'impasse du tram et l'impasse des Alouettes	
N° parcelles concernées : ZE 314, 371	Surface : 150 m ²

Echelle 1/1000°

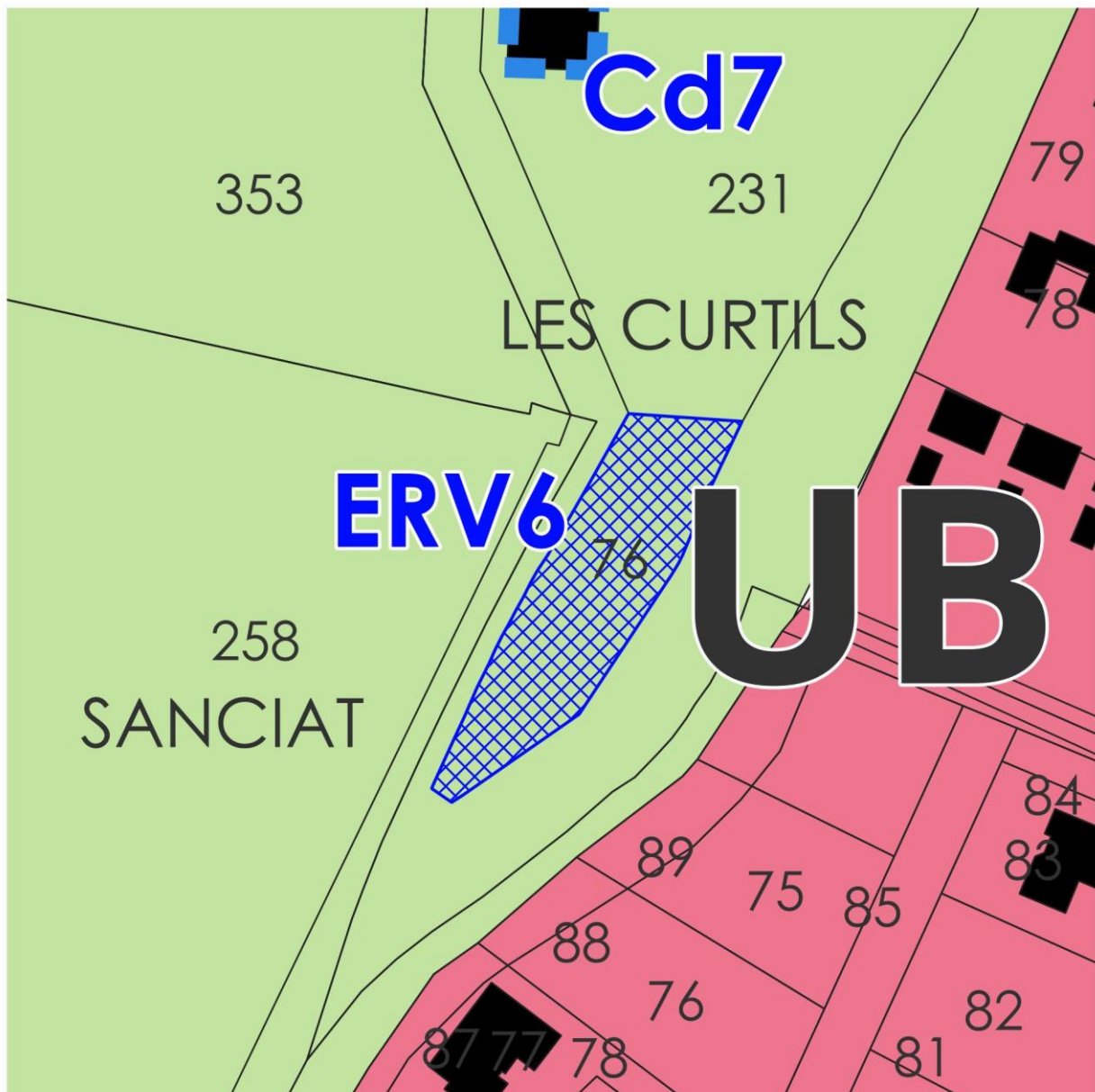


Il s'agit d'assurer la pérennité de la liaison piétonne existante entre l'impasse du tram et l'impasse des Alouettes..

8. Emplacement réservé n° ERV6

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement du carrefour entre le chemin de la Berlotte et la RD52	
N° parcelles concernées : ZE 76)	Surface : 980 m ²

Echelle 1/1000°

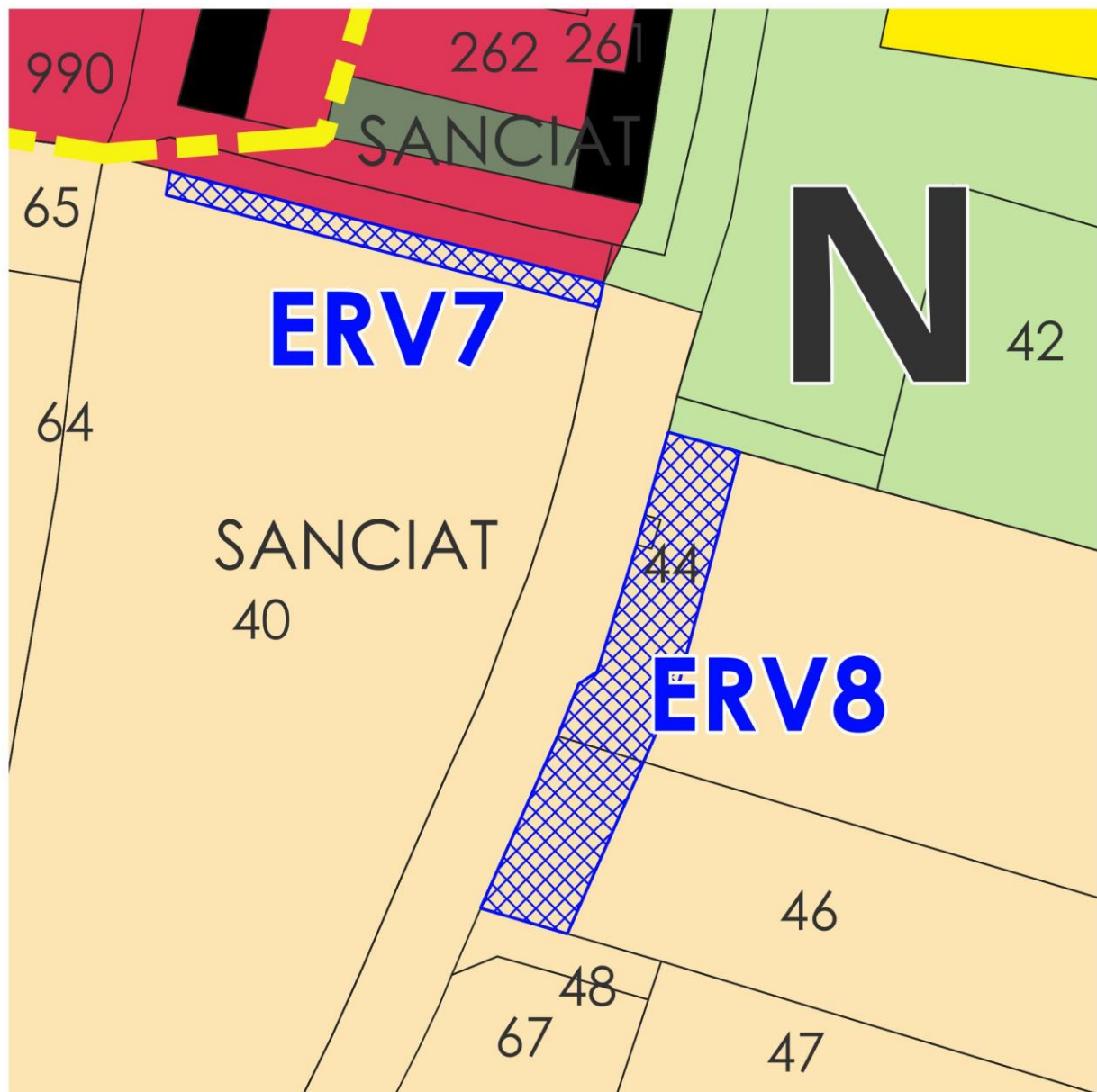


Il s'agit de permettre l'aménagement d'un carrefour en « T » plutôt qu'en « sifflet » comme aujourd'hui.

9. Emplacement réservé n° ERV7

Destinataire : Commune	
Objet : Elargissement de la rue du calvaire au carrefour avec la RD52 (Sanciat)	
N° parcelles concernées : ZH 40(p)	Surface ou largeur : 250 m ²

Echelle 1/1000°

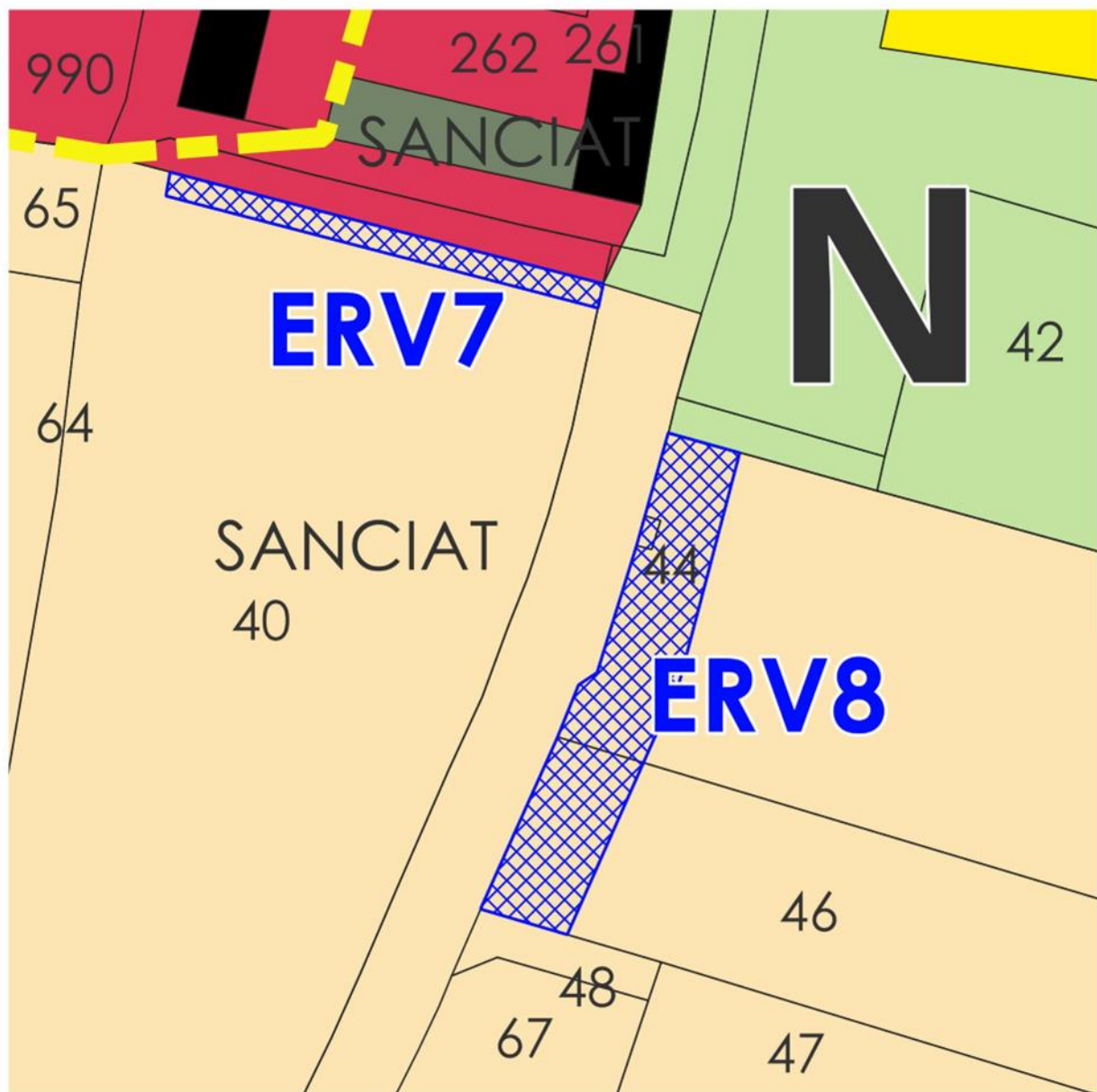


L'élargissement de la rue du calvaire doit permettre une meilleure sécurisation du carrefour avec la RD52

10. Emplacement réservé n° ERV8

Destinataire : Commune	
Objet : Aménagement de l'arrêt du bus le long de la RD52 (Sanciat)	
N° parcelles concernées : ZH 45(p), 46(p)	Surface ou largeur : 920 m ²

Echelle 1/3000°



Un arrêt de bus est existant à cet endroit. L'ER doit permettre un élargissement de la voirie pour une plus grande sécurité.